

Académie scientifique de médecine préventive

Französisch

Textes informatifs tirés du carnet de contrôle de la santé pour les parents et l'enfant, version 2022

Pourquoi le carnet de contrôle « Gesundheit für Eltern und Kind » (Santé pour les parents et l'enfant) vous a-t-il été remis et que contient-il ?

Ce carnet de contrôle vous permet d'obtenir gratuitement les principales vaccinations pour votre enfant. Ayez impérativement sur vous ce carnet de contrôle lorsque vous vous rendez avec votre enfant chez un pédiatre ou chez un généraliste. Les coupons contenus dans ce carnet vous permettent d'obtenir gratuitement aussi bien les vaccins en pharmacie que la vaccination proprement dite chez le médecin. Votre enfant est ainsi protégé de manière sûre contre les principales maladies infectieuses.

Voici les traductions des principaux textes contenus dans le présent carnet de contrôle :

Contenu de la page 4 :

Voici comment utiliser le carnet de contrôle

Le présent carnet de contrôle Santé est précieux pour vous et votre enfant. Il contient des coupons représentant une valeur totale de plus de 900 euros pour les actions de vaccination gratuites de l'État, de la fédération et des caisses d'assurance maladie pour votre enfant. Pour pouvoir bénéficier de ces actions, vous devez inscrire votre enfant aux actions de vaccination gratuites et à la base de données de vaccination styrienne.

À cette fin, remplissez complètement et de manière bien lisible la fiche de données (à droite) et signez-la dans la case en bas à droite. Le médecin ou le personnel de l'hôpital détache ensuite cette fiche. Seul le calque reste dans le carnet. C'est uniquement lorsque cela a été effectué que votre enfant est inscrit et que le carnet devient valable. Lorsque vous allez chercher votre vaccin, le coupon « Rezept » (ordonnance) est alors directement détaché du carnet par le pharmacien. Au moment de la vaccination dans le cabinet médical, les coupons « Impfgutschein » (Coupon de vaccination) et « Impfbestätigung » (Confirmation de vaccination) sont détachés du carnet. Il est ainsi garanti que vous n'avez rien à payer pour ces vaccinations, ni à la pharmacie, ni au cabinet médical. Le coupon « Impfmeldung » (Inscription pour la vaccination) reste dans le carnet afin que vous sachiez quels vaccins votre enfant a reçus, à quelle date et par qui il a été vacciné. Si vous n'avez pas votre carnet de contrôle à la pharmacie, le vaccin vous sera uniquement délivré sur présentation d'une ordonnance privée et à vos propres frais. Il vous faudra également payer la vaccination au cabinet médical si vous avez oublié votre carnet. Le médecin et la pharmacie vous restitueront cependant l'argent sur présentation du carnet de contrôle. Les coupons sont valables chez les pédiatres et les médecins généralistes ainsi que dans toutes les administrations de district de la Styrie, au Centre national de vaccinations et à l'Office de la santé du magistrat de la ville de Graz.

Attention : Les coupons retirés du carnet (donc déjà détachés) ne sont pas valables et donc sans valeur !

Pour la vaccination, n'oubliez pas d'avoir sur vous le carnet de vaccination !

La fiche de données est présentée à la page 5. Vous devez remplir les points suivants :

- Numéro de sécurité sociale et date de naissance du tuteur légal
- Nom du tuteur légal
- Prénom du tuteur légal
- Adresse
- Code postal et lieu
- Numéro de portable
- Adresse électronique
- Nom de l'enfant
- Prénom de l'enfant
- Numéro de sécurité sociale, date de naissance et sexe de l'enfant
- Dans le champ en bas à gauche : Cachet et signature de l'hôpital ou du médecin

Dans le champ à droite à côté : date, lieu et signature du tuteur légal

Contenu de la page 6 :

Confirmation et prise de connaissance pour les tuteurs légaux

Action de vaccination gratuite et base de données de vaccination :

Je confirme avoir inscrit mon enfant à la base de données de vaccination et aux actions de vaccination gratuites du Land de la Styrie. Je bénéficie ainsi de l'accès automatique aux actions de vaccination gratuites du Land de la Styrie. Les vaccins et les vaccinations chez le médecin sont donc gratuits. Les vaccins administrés dans le cadre des actions de vaccination gratuites du Land sont adaptés année après année aux recommandations respectivement en vigueur dans le planning de vaccination autrichien. Je prends connaissance et accepte que les données personnelles et relatives aux vaccins nécessaires pour le suivi et la facturation des actions de vaccination gratuites soient traitées et enregistrées par voie électronique dans la base des données de vaccination du Land de

la Styrie. Si je ne suis pas d'accord avec le traitement électronique, mon enfant ou moi-même ne pourra alors pas prendre part aux actions de vaccination gratuites. Mes données déposées dans la base de données de vaccination sont exclusivement utilisées pour l'action de vaccination gratuite et le service d'information parents-enfant (voir ci-après). Indépendamment de cela, les données de vaccination doivent également être inscrites dans le e-registre de vaccination autrichien par le médecin qui a procédé à la vaccination. J'accepte que les médecins et les hôpitaux autorisés dans le réseau de vaccination styrien consultent en ligne ou obtiennent des renseignements par téléphone sur les vaccinations de mon enfant inscrites dans la base des données de vaccination. Sur demande par écrit, je peux obtenir des informations sur les données me concernant moi-même et mon enfant enregistrées dans la base de données de vaccination styrienne. Je peux annuler à tout moment par écrit mon inscription ou celle de mon enfant aux actions de vaccination gratuites et à la base de données de vaccination. Des informations complètes sur la protection des données dans la base de données de vaccination du Land de la Styrie peuvent être lues à l'adresse www.vorsorgemedizin.st. Je confirme avoir reçu le carnet de contrôle « Gesundheit für Eltern und Kind 2022 » (Santé pour les parents et l'enfant 2022) avec les coupons de vaccination pour l'action de vaccination gratuite, que mes indications ci-avant sont complètes et correctes et que le carnet de contrôle de vaccination pour l'enfant indiqué ci-avant ne m'a pas déjà été remis. J'ai pris connaissance, qu'en cas de perte du carnet par exemple, je n'ai pas droit à un autre carnet et qu'il me faudra rembourser au Land de la Styrie les coûts liés à l'obtention d'un deuxième carnet. Les vaccins et les vaccinations devront alors être payés par moi-même.

Service d'information parents-enfant : Les données enregistrées dans la base de données de vaccination du Land de la Styrie sont également utilisées pour le service d'information parents-enfant : Je reçois ainsi régulièrement par écrit et gratuitement des informations sur les dates de vaccinations et du carnet mère-enfant respectivement recommandées ainsi que sur la prévention de la santé pour les enfants. Je prends connaissance et accepte d'être régulièrement et gratuitement informée par écrit sur mes dates de vaccinations et du carnet mère-enfant ainsi que sur la prévention de la santé. Je peux annuler par écrit à tout moment mon inscription au Service d'information parents-enfant ; l'accès à l'action de vaccination gratuite n'est pas concerné. J'accepte que mon médecin ainsi que l'hôpital me désenregistrent moi-même ou mon enfant du Service d'information si des raisons personnelles ou médicales l'exigent et qu'ils communiquent des modifications de données importantes pour le programme de vaccination ou le carnet mère-enfant au Service d'informations parents-enfant et de vaccination.

Important : Les coupons sont uniquement valables lorsqu'ils sont directement détachés chez le médecin ou à la pharmacie. Pour le transport de la pharmacie au cabinet médical, le vaccin doit être gardé au frais mais ne doit pas geler !

Rappel pour les médecins : Toutes les indications doivent être complètes et lisibles. La signature de la personne en charge de l'enfant (l'un des parents en général) ainsi que le cachet du cabinet médical et la signature du médecin doivent absolument figurer au recto afin que les coupons de vaccination puissent être remis et facturés. Veuillez détacher l'original de la fiche de données du carnet et l'envoyer immédiatement à la Wiss. Akademie für Vorsorgemedizin, Radetzkystrasse 9/1, 8010 Graz. En cas de questions, veuillez nous appeler : Tél. 0316/829727, Fax 0316/831411, E-mail : akademie@vorsorgemedizin.st

Contenu de la page 9 :

Seules les vaccinations protègent : à temps !

De nombreuses maladies contagieuses (infections) à évolution grave et leurs causes ne peuvent pas être traitées ; seuls les signes ou les symptômes de la maladie peuvent être soulagés. Ceci s'applique aussi bien à la « médecine conventionnelle » qu'à la médecine dite « complémentaire ». C'est la raison pour laquelle la vaccination est la seule protection efficace. Une vaccination effectuée à temps est donc particulièrement importante ! Les « dates de vaccination recommandées » sont respectivement conformes au dernier niveau de la science médicale. Ce sont des recommandations faites pour le meilleur moment. Si ce meilleur moment est oublié pour une raison quelconque, chaque vaccination peut être effectuée à la prochaine date possible. Votre médecin se tient à votre disposition pour vous informer plus en détails.

Voici ci-dessous une vue d'ensemble des vaccins et des dates de vaccination recommandées.

Contenu de la page 10 :

Le carnet mère-enfant & service d'information parents-enfants

Le carnet mère-enfant...

...est une sorte de guide pour les soins médicaux des femmes enceintes et des enfants jusqu'à l'âge de cinq ans. Un carnet mère-enfant dûment rempli renseigne sur l'état de santé de la mère et de l'enfant. Cependant, cela permet également de reconnaître les dangers potentiels et de les traiter en conséquence. L'aide médicale ne doit pas arriver trop tard. Il est donc extrêmement important d'utiliser à temps tous les dates prévues dans le carnet mère-enfant.

Dans l'ensemble, les examens dans le carnet mère-enfant sont suffisants jusqu'à l'âge de 5 ans – pour une bonne raison : il est important de garder un œil sur l'évolution de la santé pendant si longtemps que votre enfant ne présente pas de risques de santé non détectés ou non traités, que ce soit dans maternelle ou dans les années

préscolaires, et se développe bien physiquement. Par conséquent, veuillez utiliser cette offre – en temps opportun et régulièrement. Au fait : Tous les examens dans le carnet mère-enfant sont gratuits. Même si vous n'êtes pas assuré, vous pouvez obtenir un certificat d'assurance maladie auprès de la Caisse autrichienne d'assurance maladie.

GESUND. UND WIE!

Vous recevrez gratuitement et automatiquement le magazine des parents de l'Académie scientifique de médecine préventive si vous disposez d'un carnet de contrôle « Gesundheit für Eltern und Kind » (Santé pour les parents et l'enfant). Si vous n'avez pas de carnet de vaccination, vous recevrez « GESUND. UND WIE! » gratuit sur demande (Tél. 0316 / 82 97 27).

Le service d'information parents-enfants...

... vous informe – si vous le souhaitez – en temps utile avant les dates respectives du carnet mère-enfant et de la vaccination sur les soins de santé pour votre enfant – en temps utile et gratuitement !

Informations complémentaires :

Tél. 0316 / 82 97 27

Contenu de la page 11 :

Conseils pour les mères et les parents

Pour que les petites questions ne deviennent pas de gros problèmes.

L'État de Styrie gère de nombreux bureaux de conseil aux mères et aux parents ainsi que des centres de conseil aux parents (Elternberatungszentren, ebz) dans les districts de Styrie. L'objectif est d'accompagner les parents de nourrissons et de jeunes enfants dans la prise en charge et l'éducation de leurs enfants.

Les offres vont des examens médicaux, des soins et des conseils nutritionnels aux mesures de prévention psychosociale (par exemple, des réunions parents-enfants, des groupes d'allaitement, des conférences et bien plus encore). Les conseils professionnels de médecins, de travailleurs sociaux, de sages-femmes qualifiées, de puéricultrices et d'autres spécialistes du domaine parents-enfants sont garantis. De cette façon, la santé physique, mentale et sociale peut être favorisée le plus tôt possible. Vous pouvez obtenir des informations plus détaillées auprès des assistants sociaux de votre administration de district ou auprès du magistrat de Graz.

Contenu de la page 13 :

Sécurité pour votre enfant

Chaque année, un enfant sur cinq en Autriche doit être soigné à l'hôpital après un accident. Environ la moitié des accidents se produisent à la maison. Toutes les deux à trois semaines, un enfant meurt des suites d'un accident.

Avec la check-list de l'association GROSSE SCHÜTZEN KLEINE

vous pouvez vérifier, si votre maison respecte les obligations à la sécurité des enfants :

www.grosse-schuetzen-kleine.at/gsk/service

Brûlures

La cuisine est un endroit particulièrement apprécié des enfants – malheureusement, de nombreux accidents graves chez les enfants (brûlures et échaudures, par exemple) s'y produisent, mais ils sont faciles à prévenir.

Astuces :

- Installez des protections de cuisinière et des protections de sécurité pour le four. • Ne transportez, ne mangez et ne buvez jamais rien de chaud à côté ou au-dessus de votre enfant.

Chutes

La chute d'une fenêtre est l'un des accidents les plus graves impliquant des enfants. Un verrou de fenêtre est la précaution la plus importante. Cela peut sauver des vies et éviter des blessures graves.

Astuces :

- Installez des dispositifs de sécurité verrouillables sur les fenêtres et les portes-fenêtres • Ne laissez pas votre enfant hors de votre vue lorsque vous aérez la pièce
- Installer des barrières d'escalier
- Ne laissez jamais votre enfant sans surveillance à la table à langer.

La noyade se produit rapidement et silencieusement

La noyade est la deuxième cause d'accident mortel chez les enfants en Autriche ! Veuillez surveiller les enfants dans et autour de l'eau – sans interruption et absolument attentifs !

Astuces :

- Ne laissez jamais votre enfant sans surveillance dans la baignoire, la pataugeoire ou la piscine • Après un accident de noyade, vous devez immédiatement pratiquer la respiration artificielle pour que le cerveau puisse à nouveau s'oxygéner.

Sécurité enfant mobile

Protégez votre enfant sur la route et pendant le sport :

Des sièges d'auto et des casques adaptés à l'âge peuvent sauver des vies.

Astuces :

- Sécurisez votre enfant avec un siège adapté à son âge lors de chaque trajet en voiture
- Mettez un casque à votre enfant dès le départ à vélo ou à ski • Ne laissez jamais votre enfant seul avec un chien et apprenez à votre enfant comment se comporter avec les chiens.

Contenu de la page 14 :

En cas d'urgence, pas de panique !

1. Enlevez l'enfant de la situation de danger aigu (par exemple de l'eau).
2. Appelez à haute voix à l'aide.
3. Commencez immédiatement les mesures de sauvetage d'urgence.
4. Appelez les secouristes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Secours : 144

Numéro d'urgence européen : 112 (police, ambulance, pompiers)

Pompiers : 122

Police : 133

Numéros de service

Service d'urgence médicale (indicatif régional) 141

Séquence correcte des mesures de premiers secours

Contrôler la conscience : Parlez fort à l'enfant et secouez-lui doucement les épaules

L'enfant est inconscient :

Appelez à l'aide !

Dégager les voies respiratoires :

Allongez la tête de l'enfant, tirez le menton vers le haut

Contrôler la respiration pendant 10 secondes maximum :

voir, écouter, sentir

Enfant ne respire pas normalement :

5 x assistance respiratoire : bouche à bouche ou bouche à nez :

Respirez 5 fois avec la tête légèrement inclinée afin que la poitrine et l'abdomen se soulèvent comme lors d'une respiration normale.

30 x massage cardiaque : mettez votre main avec la paume de votre main (chez les nourrissons 2 doigts)

au milieu de votre poitrine et redressez votre bras. Appuyez rapidement et fermement.

2 x assistance respiratoire, puis à nouveau 30 x massage cardiaque, etc.

Si vous êtes seul, passez l'appel d'urgence après 1 minute.

Appelez le secours (144) ; puis à nouveau 30 x massage cardiaque et 2 x assistance respiratoire ; continuer jusqu'à ce que l'enfant se réveille ou respire à nouveau normalement.

Pour les plaies qui saignent abondamment : maintenez la partie du corps qui saigne vers le haut ; appliquer une pression sur la plaie ; appliquer un pansement compressif si nécessaire

L'enfant est conscient :

Observation approfondie de l'enfant, positionnement confortable, apport d'air frais, couverture, soin

Passez un appel d'urgence : Tél. 144

L'enfant respire normalement :

Mettre l'enfant dans une position latérale stable

Passer un appel d'urgence : Tél. 144

Source : *État de Styrie pour la médecine d'urgence et de catastrophe ; 2021 page 15*

Contenu des pages 15 à 18 :

Informations sur les vaccinations du service Santé et gestion des soins

VACCINATIONS GRATUITES POUR LES NOURRISSONS ET LES ENFANTS EN BAS ÂGE

Les coupons contenus dans ce carnet permettent à tous les enfants d'obtenir gratuitement les vaccinations suivantes :

Vaccin sextuple (diphthérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, haemophilus influenzae B, hépatite B)

vaccin combiné rougeole, oreillons, rubéole (ROR) rotavirus (vaccination orale) vaccin conjugué contre les pneumocoques (PNC) Ces vaccins requièrent respectivement plusieurs vaccinations partielles ou rappels pour

garantir une protection longue durée sûre. Si une vaccination a été oubliée, il est important de la rattraper le plus rapidement possible.

Vaccination sextuple

La 1^{re} vaccination partielle se fait normalement au cours du 3^e mois après la naissance, la 2^e au cours du 5^e mois et la 3^e à partir du 11^e (jusqu'au 12^e) mois et ce, au plus tôt 6 mois après la 2^e vaccination partielle.

Vaccination contre la rougeole, les oreillons, la rubéole (ROR)

Lorsque la première vaccination a été effectuée entre le 10^e et le 12^e mois après la naissance, la 2^e vaccination partielle a lieu à un intervalle de 3 mois. Si la 1^{re} vaccination partielle a été effectuée après la 1^{re} année, un intervalle minimal de 4 semaines doit être observé pour la 2^e vaccination partielle. Les 1^{re} et/ou 2^e vaccinations ROR non effectuées peuvent être rattrapées gratuitement à tout âge au cours de l'action de vaccination gratuite.

Vaccination orale contre les rotavirus

Les rotavirus sont la cause la plus fréquente de la gastro-entérite des nourrissons et des enfants en bas âge. Ils sont responsables de près de la moitié de toutes les diarrhées de ce groupe d'âge (surtout en hiver). Plus l'enfant est jeune lors de la primo-infection, plus il faut s'attendre à une évolution grave. La vaccination orale contre les rotavirus doit donc être commencée le plus tôt possible – à partir de la 6^e semaine révolue après la naissance. Selon la décision du Ministère de la santé, les vaccins Rotarix® ou Rotateq® sont disponibles pour l'action de vaccination gratuite. Ces deux vaccins peuvent être administrés à partir de la 6^e semaine révolue. Selon le vaccin, les enfants reçoivent 2 vaccinations partielles (Rotarix®) ou 3 vaccinations partielles (Rotateq®). La série de vaccinations doit être terminée à l'âge de 24 semaines (Rotarix®) ou de 32 semaines (Rotateq®). Un changement de vaccins n'est pas prévu.

Rotarix® est gratuit pour 2022.

Les pneumocoques : Vaccination multiple conjuguée (PNC)

Au cours des deux premières années qui suivent la naissance, les maladies dues à des pneumocoques (invasives) très graves accompagnées d'une septicémie ou d'une inflammation purulente des méninges comptent parmi les infections mortelles les plus fréquentes et les causes de lésions durables. C'est la raison pour laquelle la vaccination PNC est recommandée selon le planning de vaccination autrichien pour tous les nourrissons à partir de l'âge de 3^e mois jusqu'à 2 ans, pour les enfants à risque jusqu'à 5 ans.

Un début si possible précoce de la série de vaccinations au cours du 3^e mois qui suit la naissance est vivement conseillé. Car les cas de méningite à pneumocoques se produisent pour la plupart au cours du 2^e semestre après la naissance. La 1^{re} vaccination partielle se fait au cours du 3^e mois qui suit la naissance, la 2^e au cours du 5^e mois et la 3^e au cours du 12^e (jusqu'au 14^e) mois, donc 7 à 9 mois après la 2^e vaccination partielle. La vaccination PNC peut également avoir lieu en même temps que la vaccination sextuple. Si la 1^{re} vaccination partielle se fait uniquement au cours de la 2^e année qui suit la naissance, seules 2 vaccinations partielles à un intervalle d'au moins 8 semaines sont conseillées. Les enfants présentant un risque accru peuvent rattraper gratuitement la vaccination PNC jusqu'à l'âge de 5 ans. Selon la décision du Ministère de la santé, les vaccins Synflorix® ou Prevenar® sont disponibles pour la vaccination. En 2022, Prevenar 13® est utilisé pour les vaccinations gratuites.

(L'encadré ci-dessous contient le schéma des vaccinations, selon la date à laquelle la première vaccination a eu lieu.)

Influenza (vraie grippe)

La vaccination est conseillée et judicieuse pour les enfants à partir du 7^e mois qui suit la naissance. Les enfants exposés à un risque accru de maladies pulmonaires, cardiaques et cardiovasculaires, de maladies rénales, de troubles du métabolisme et d'immunodéficiences congénitales ou acquises devraient surtout être vaccinés contre l'Influenza. La vaccination contre l'Influenza sera proposée dans le cadre du programme de vaccination gratuit dans le courant de l'automne/hiver 2022/2023 jusqu'à l'âge de 15 ans. Vous n'avez pas besoin de reçus de ce chéquier.

COVID-19

La vaccination corona est actuellement (depuis mars 2022) recommandée pour les enfants à partir de 5 ans. 2 vaccinations partielles sont nécessaires à 21 jours d'intervalle (un intervalle entre 19 et 42 jours est possible). Pour les adolescents à partir de 12 ans, une 3^e vaccination est recommandée à partir de 6 mois après la 2^e vaccination. Le vaccin s'est avéré sûr et efficace chez les enfants dès l'âge de 5 ans. Les réactions à la vaccination étaient pour la plupart bénignes et de courte durée. Aucune vaccination ne protège à 100 %. Cependant, la vaccination corona est efficace et offre une très bonne protection, notamment contre les maladies graves. La décision de se faire vacciner contre le corona doit toujours être prise en consultation avec le médecin traitant (pédiatre), en tenant compte de la situation individuelle.

AUTRES VACCINATIONS IMPORTANTES POUR LES NOURRISSONS ET LES ENFANTS EN BAS ÂGE

Hormis les vaccinations que vous obtenez gratuitement avec ce carnet de contrôle, le planning de vaccination autrichien recommande d'autres vaccinations non gratuites pour tous les nourrissons et les enfants en bas âge. Veuillez consulter votre médecin pour savoir quelles vaccinations sont judicieuses et nécessaires :

Méningocoques

Compte tenu de la situation épidémiologique, la vaccination contre les méningocoques B est conseillée pour tous les enfants si possible à partir du 2^e mois révolu qui suit la naissance – et pour les adolescents. La vaccination avec le vaccin monovalent conjugué contre les méningocoques du groupe C est recommandée à partir de 2 ans et elle est possible à partir du 2^e mois révolu. Le nombre de vaccinations partielles nécessaire dépend du début respectif de la vaccination et du vaccin utilisé. Entre l'âge de 11 et 13 ans, une dose supplémentaire devrait être administrée avec le vaccin quadruple conjugué ACWY (voir aussi « Vaccinations pour les enfants scolarisés »).

Varicelle

La varicelle n'est pas une infection bénigne car elle peut entraîner de très graves maladies concomitantes (complications). C'est pourquoi la vaccination fait partie des vaccinations générales recommandées. Elle se fait en 2 fois avec un intervalle d'au moins 4-6 semaines, selon le vaccin employé. La vaccination est conseillée à partir de l'âge de 2 ans mais elle peut déjà être pratiquée à partir du 9^e mois révolu qui suit la naissance.

Vaccination préventive contre les tiques (FSME)

En Styrie, il y a un nombre particulièrement élevé de tiques qui peuvent transmettre la FSME (méningo-encéphalite à tiques). La vaccination contre les tiques est donc conseillée à partir de l'âge d'un an révolu. La protection de base est obtenue avec deux vaccinations partielles à un intervalle de 1 à 3 mois et une 3^e vaccination après 5 à 12 ou 9 à 12 mois (selon le vaccin) utilisé.

Hépatite A

La vaccination est recommandée pour tous les enfants à partir de l'âge de 2 ans – en particulier avant que l'enfant ne fasse partie d'un établissement communautaire (maternelle, crèche, par ex.). La 2^e vaccination partielle se fait à un intervalle de 6 mois. Une vaccination de rappel n'est pas nécessaire selon le niveau actuel des connaissances.

6 à 15 ans : Programme de vaccination gratuit

Les vaccinations gratuites pour les enfants scolarisés sont effectuées par les médecins établis, dans les centres de vaccination des administrations de district, au centre national de vaccination, à l'office du magistrat de Graz et (si cela est possible) à l'école. Si, en 2022 également et en raison de la pandémie, des vaccinations ne pouvaient pas être effectuées à l'école, veuillez impérativement répéter les vaccinations gratuites pour enfants scolarisés auprès des médecins établis.

Dans le cadre des vaccinations gratuites pour les écoliers et les jeunes, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche ou une immunisation de base contre l'hépatite B devraient avoir lieu voire être rafraîchies à partir de l'âge de 7 ans. Le rappel contre l'hépatite B est recommandé à partir de l'âge de 8 ans. Un oubli éventuel de vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole en bas âge doit être rattrapé le plus rapidement possible : 2 vaccinations partielles sont conseillées pour obtenir une protection sûre. Une protection sûre contre la rubéole est particulièrement importante pour les filles avant une grossesse possible. La vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) est gratuite pour les filles et les garçons avant l'âge de 9 ans révolus et 12 ans révolus (12^e anniversaire). Elle protège efficacement entre autres contre le cancer du col de l'utérus et les verrues génitales. La vaccination se fait en deux fois à un intervalle de 6 mois. Un vaccin conjugué quadruple (ACWY) est gratuitement à disposition pour la vaccination préventive contre les méningocoques chez les enfants âgés de 11 à 13 ans. Cette vaccination est également recommandée pour les enfants/adolescents plus âgés, en cas de certaines maladies antérieures et à titre de vaccination pour les voyageurs ; elle n'est cependant pas gratuite. La vaccination corona est très importante pour les écoliers et les jeunes en particulier – cela a été clairement démontré au premier trimestre 2022. La vaccination corona est actuellement (mars 2022) recommandée pour les enfants à partir de 5 ans. 2 vaccinations partielles sont nécessaires à 21 jours d'intervalle (un intervalle entre 19 et 42 jours est possible). Pour les adolescents à partir de 12 ans, une 3^e vaccination est recommandée à partir de 6 mois après la 2^e vaccination. Le vaccin s'est avéré sûr et efficace chez les enfants dès l'âge de 5 ans, et les réactions au vaccin étaient pour la plupart bénignes et de courte durée. Aucune vaccination ne protège à 100 %. Cependant, la vaccination corona est efficace et offre une très bonne protection, notamment contre les maladies graves. La décision de se faire vacciner contre le corona doit toujours être prise en consultation avec le médecin traitant (pédiatre), en tenant compte de la situation individuelle.

Influenza (vraie grippe)

La vaccination est conseillée et judicieuse pour les enfants à partir du 7^e mois qui suit la naissance. Les enfants exposés à un risque accru de maladies pulmonaires, cardiaques et cardiovasculaires, de maladies rénales, de troubles du métabolisme et d'immunodéficiences congénitales ou acquises devraient surtout être vaccinés contre l'Influenza. La vaccination contre l'Influenza sera proposée dans le cadre du programme de vaccination gratuit dans le courant de l'automne/hiver 2022/2023 jusqu'à l'âge de 15 ans. Vous n'avez pas besoin de reçus de ce chéquier.

6 à 15 ans : recommandée mais ne faisant pas partie du programme gratuit :

La vaccination contre la FSME est particulièrement avantageuse et, surtout, importante en Styrie. La protection par vaccination contre la varicelle, les méningocoques B ou l'hépatite A devrait être rafraîchie ou complétée à l'âge scolaire. La vaccination contre l'Influenza devrait avoir lieu une fois par an et est gratuite en automne/hiver 2022/2023 jusqu'à 15 ans. À partir de l'âge de 12 ans jusqu'à 18 ans révolus, la vaccination contre l'HPV (2-3

vaccinations partielles, selon l'âge) peut être obtenue à prix intéressant dans les centres de vaccination publics et jusqu'à juin 2023 également dans les ordinations.

ADULTES

Programme de vaccination gratuit

À compter du 31/03/2022, la vaccination de protection contre le covid est autorisée pour tous les groupes d'âge dès l'âge de 5 ans et est accessible gratuitement à toute personne souhaitant se faire vacciner. Aucune vaccination ne protège à 100 %. Cependant, la vaccination corona est efficace et offre une très bonne protection, notamment contre les maladies graves. Votre médecin se tient à votre disposition pour vous renseigner sur les différents vaccins, le nombre de vaccinations partielles et les intervalles de vaccination. La vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole est gratuitement à disposition de tous les adultes. La 1^{ère} vaccination ROR et/ou le rappel de la vaccination ROR peuvent avoir lieu gratuitement à tout âge dans le cadre de l'action de vaccination gratuite. L'intervalle minimal entre la 1^{ère} vaccination et la 2^{ème} vaccination s'élève à 4 semaines.

Adultes : recommandé mais ne faisant pas partie du programme gratuit :

Le rappel de la vaccination des adultes contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la polio devrait avoir lieu tous les 10 ans – et tous les 5 ans à partir de 60 ans. Le rappel de la vaccination contre la FSME doit être effectué tous les 5 ans, à partir de 60 ans, tous les 3 ans. Les personnes âgées de 50 ans et plus devraient être vaccinées contre l'herpès zoster (zona) et, celles âgées de plus de 60 ans contre les pneumocoques (pneumonie) car le risque de graves infections augmente sensiblement à cet âge. La vaccination contre l'Influenza (« vraie grippe ») est recommandée pour tous les adultes. Elle doit être renouvelée une fois par an car les vaccins sont respectivement adaptés tous les ans aux nouvelles souches d'Influenza.

Risques de complications à la vaccination

Une vaccination est un acte « copié » sur la nature. Les réactions au sens d'une « maladie due à la vaccination » ne peuvent pas complètement être exclues. C'est la raison pour laquelle le risque et les conséquences éventuelles des maladies « naturelles » doivent être comparés au « risque de vaccination » possible.

Au sujet des réactions possibles à une vaccination et des effets secondaires, veuillez vous informer auprès de votre médecin ou consultez les informations sur les vaccins à l'adresse www.sozialministerium.at sous « Impfen » (Vaccination). Les graves complications après des vaccinations sont extrêmement rares en raison de la procédure sévère d'homologation et de contrôle permanent. Ne pas se faire vacciner est beaucoup plus dangereux. Seule une vaccination protège réellement !

Dans quels cas votre enfant ne doit-il pas être vacciné ?

Ne faites pas vacciner votre enfant en cas de maladies fiévreuses aiguës et/ou en cas d'allergie connue aux composants du vaccin.

Veillez prévenir votre médecin ...

- si votre enfant a généralement tendance à faire des allergies (nécrodermite, eczéma par ex.) ou s'il a été atteint d'autres maladies antérieures (chroniques)
- comment les vaccinations effectuées jusqu'à ce jour ont été supportées et si une maladie infectieuse s'est déclenchée dans votre entourage au moment de la vaccination.

Si votre enfant est enrhumé et/ou s'il a un peu de fièvre, votre médecin décidera s'il peut être vacciné après l'examen médical.

Pour des questions spéciales ...

Veillez-vous adresser à l'Univ.-Kinderklinik Graz (Infektionsabteilung, Tél. 0316/385-13685) ou au service de pédiatrie de l'hôpital LKH Hochsteiermark/Leoben (Tél. 03842/401-2438).

D'autres informations sur les vaccinations peuvent être obtenues à l'adresse www.vorsorgemedizin.st, auprès du Service de la santé (Tél. 0316/877-3546 ou -3526) et auprès de votre médecin.

A partir de la page 19 vous trouverez les bons de vaccination :

Dans la pharmacie, la section des bons est supprimée à l'extrême droite. Chez le médecin, les deux bons suivants sont retirés ; seule la partie la plus à gauche de la page du bon reste dans votre livret. Si vous allez voir un autre médecin et lui montrez le carnet de vaccination, il pourra voir d'un coup d'œil quels vaccins votre enfant a déjà reçus.

Voici les informations pourquoi les vaccinations individuelles sont importantes. Ils se trouvent au dos des bons de vaccination :

LES ROTAVIRS

...provoquent de la gastro-entérite, des vomissements, de la diarrhée, souvent de la fièvre, éventuellement des maux d'oreille. La diarrhée sévère (liquide) avec perte rapide de liquides peut entraîner une « déshydratation » et une insuffisance circulatoire.

Quand votre enfant ne doit-il pas être vacciné ?

Maladies fébriles aiguës, système immunitaire affaibli, diarrhée, vomissements, maladies et malformations intestinales graves, intolérance connue aux composants du vaccin. Étant donné que les virus vaccinaux sont excrétés dans les selles pendant plusieurs jours, en particulier après la première vaccination partielle, le contact avec des personnes immunodéprimées doit être évité et une bonne hygiène des mains après le changement des couches est nécessaire. Pour plus d'informations et les effets secondaires possibles de la vaccination, demandez à votre médecin ou lisez les informations spécialisées sur www.sozialministerium.at sous « Impfen ». De plus amples informations peuvent également être trouvées sur : www.vorsorgemedizin.st

LA DIPHTÉRIE

...est une maladie potentiellement mortelle des voies respiratoires supérieures. Un essoufflement avec risque d'étouffement, des lésions cardiaques, circulatoires et rénales et une paralysie peuvent survenir.

LE TÉTANOS (« trismus »)

...Infection via des plaies contaminées. Complications : crampes musculaires, paralysie respiratoire.

LA COQUELUCHE

...provoque de graves quintes de toux avec essoufflement qui durent des mois et peuvent mettre la vie des nourrissons en danger.

LA POLIO (poliomyélite)

...peut provoquer une paralysie permanente chez les enfants et les adultes.

HAEMOPHILUS INFLUENCAE B

...est la cause la plus fréquente de méningite purulente et d'inflammation de l'épiglotte potentiellement mortelle chez les jeunes enfants.

L'HÉPATITE B

...se transmet principalement par du sang infecté et des objets contaminés par du sang, des rapports sexuels non protégés, mais aussi lors de l'accouchement d'une mère infectée au bébé. Surtout chez les nourrissons et les jeunes enfants, l'évolution est souvent chronique jusqu'à la cirrhose du foie et le cancer du foie.

Pour plus d'informations et les effets secondaires possibles de la vaccination, demandez à votre médecin ou lisez les informations spécialisées sur www.sozialministerium.at sous « Impfen ». Vous trouverez également de plus amples informations sur : www.vorsorgemedizin.st

LA ROUGEOLE :

...est l'un des « maladies infantiles » les plus graves. 1 enfant sur 10 développe une otite moyenne ou une pneumonie, et 1 enfant sur 1 000 développe une encéphalite avec risque de lésions permanentes.

LES OREILLONS :

...affectent non seulement la glande parotide mais aussi les ovaires et les testicules et peut donc provoquer l'infertilité. Autres conséquences possibles : encéphalite ou méningite et surdité.

LA RUBÉOLE :

Les enfants atteints de rubéole présentent un risque particulier pour les femmes enceintes et leur enfant à naître. Si la mère est infectée au cours des premiers mois de la grossesse, de graves déformations peuvent être déclenchées.

Pour plus d'informations et les effets secondaires possibles de la vaccination, demandez à votre médecin ou lisez les informations spécialisées sur www.sozialministerium.at sous « Impfen ». Vous trouverez également de plus amples informations sur : www.vorsorgemedizin.st

LES PNEUMOCOQUES

...se transmettent d'une personne à l'autre par infection par gouttelettes et provoquent une grave inflammation des poumons, des méninges et de l'oreille moyenne ainsi qu'un empoisonnement du sang. Risque accru pour les nourrissons et les jeunes enfants. Les rhumes banals favorisent l'infection. La vaccination est particulièrement conseillée en cas de risque accru de certaines maladies chroniques, de déficits immunitaires congénitaux ou acquis, chez les prématurés et les nourrissons en retard de croissance et les enfants porteurs d'implants cochléaires. Les personnes âgées sont souvent infectées par des enfants ou des personnes ayant des enfants.

La prise d'antipyrétiques à titre prophylactique est recommandée chez les enfants présentant des troubles épileptiques ou des convulsions fébriles ; la vaccination sextuple au même temps est possible ; il faut s'attendre à une probabilité légèrement accrue d'augmentation de la température.

Pour plus d'informations et les effets secondaires possibles de la vaccination, demandez à votre médecin ou lisez les informations spécialisées sur www.sozialministerium.at sous « Impfen ». Vous trouverez également de plus amples informations sur : www.vorsorgemedizin.st

Mentions légales :

Land Steiermark, Fachabteilung – Gesundheit und Pflegemanagement, Friedrichgasse 9, 8010 Graz ;
(DVR 0087122);

Concept global : Conclusio PR-Beratungs Gesellschaft mbH, 8010 Graz, © 2022

Dr Jasmin Novak, Konrad Lindner

Réalisation technique : at.software, Katzianergasse 10, 8010 Graz

Crédit photographique : Harry Schiffer, Shutterstock, Comstock, Maria Kenizai, Adobe Stock

Impression : Steiermärkische Landesdruckerei, 8020 Graz

Impression aux frais du Land de la Styrie

Traduction : Kern Austria GmbH